



*Hôpitaux de Lyon*

# **LIVRET « ACCUEIL ET RESSOURCES » DE L'HOPITAL DE JOUR ClIMA**

**Version 1 – Février 2012**

# SOMMAIRE

## **PREAMBULE**

### **FICHE 1**

**Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil**

### **FICHE 2**

**Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon**

### **FICHE 3**

**Présentation de l'unité**

### **FICHE 4**

**Conditions d'accueil**

### **FICHE 5**

**Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

### **FICHE 6**

**Situations cliniques prévalentes**

### **FICHE 7**

**Acquisition des 10 compétences**

### **FICHE 8**

**Apprentissage des actes, activités et techniques de soins**

### **FICHE 9**

**Annexes : Exemples et illustrations sur les fiches 5,6 et 7**

## PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les 4 **compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

### ⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

### ⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

### ⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

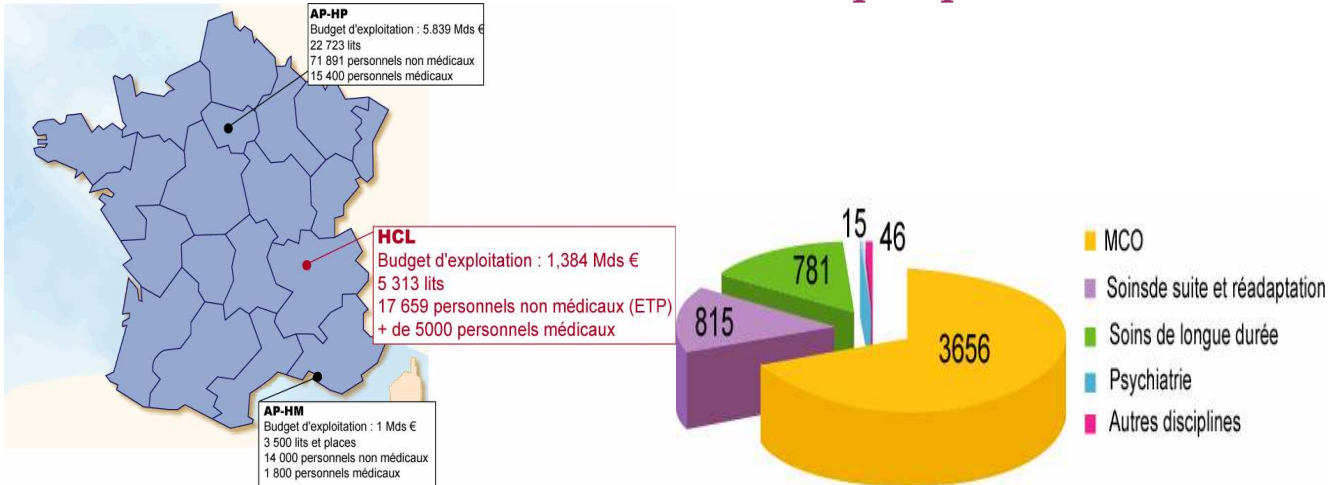
**Ce document propose une maquette « type » du livret permettant pour chaque unité de définir conformément au texte réglementaire (arrêté du 31 Juillet 2009) les modalités d'apprentissage spécifiques proposées à chaque étudiant infirmier .**

**Cette maquette est accompagnée en annexe d'une illustration concrète (pour les fiches 5/6/7) des éléments devant figurer dans ce livret d'accueil.**

# FICHE 1

## Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

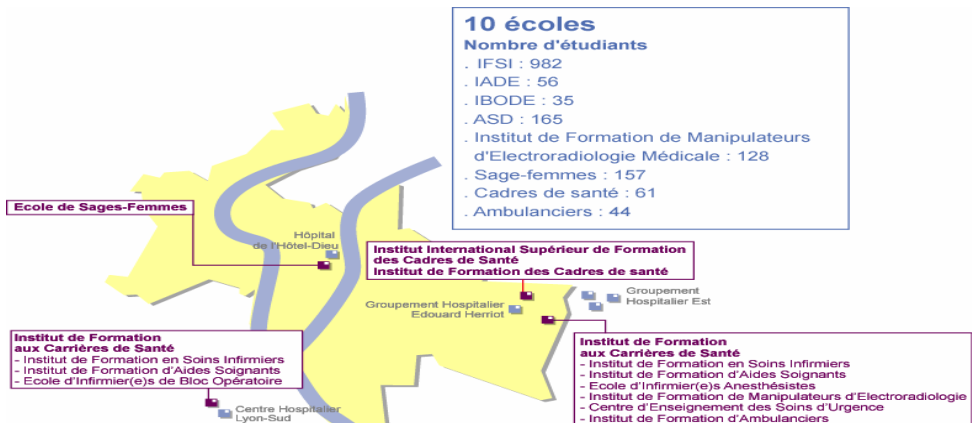
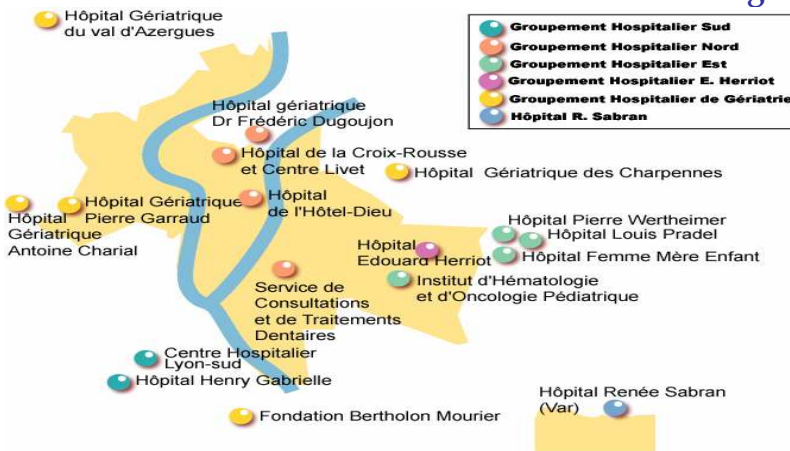
### Les HCL : 2<sup>ème</sup> CHU de France en quelques chiffres



1 485 408 journées en hospitalisation classique  
 137 188 séances d'hôpital de jour  
 170 422 entrées ER (Établissements de Regroupement)  
 887 804 consultations (patients externes)  
 220 124 passages aux urgences

5 313 lits  
 384 places d'hôpital de jour  
 22 places d'IVG

### Les 6 groupements Hospitaliers



### L'Enseignement

## FICHE 2

# Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

## FICHE 3

### Présentation de l'unité et conditions d'accueil

#### INTITULE

Etablissement :  
GHEH

Adresse postale : 5 place d'Arsonval – 69437 LYON cedex 03

Pôle : Médecine

Intitulé du service, de l'unité : *CliMA Hôpital de jour*

Pavillon R : Confère plan en annexe

#### TYPLOGIE DU STAGE

Soins : **courte durée X** longue durée, de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie  individuels ou collectifs sur lieux de vie

#### Spécialités ou orientation :

Hospitalisation de jour multidisciplinaire :

Dermatologie (Pr Faure)

Immuno – Rhumatologie (pr Miossec)

Immuno-transplantation (Pr Touraine- Pr Morelon)

Médecine Interne (Pr Ninet)

Néphrologie Hypertension (Pr Fouque)

Rhumatologie Osseuse (Pr Chapurlat)

Hospitalisation complète  Consultations Hôpital de semaine  Hôpital de jour **X**

Autre :

#### Capacité d'accueil

**22 places réparties en : 6 chambres seules, 2 chambres à 2 lits, 4 chambres à 3 méridiennes.**

**Une salle d'attente , une salle à manger, une salle de prélèvement.**

**En moyenne 40 patients accueillis par jour.**

#### Organigramme

Cadre de santé : Sandrine Cottin

Téléphone : 04.72.11.76.52 (31.76.52)

Mail :

sandrine.cottin@chu-lyon.fr

**Maître de stage : Mme Cottin Sandrine**

**Tuteur : Nathalie Farabet**

## FICHE 4

### Conditions d'accueil

<b>Equipe de soins :</b>		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	<b>1 /spé</b>	<b>1 diététicienne, 1 psychologue, 1 Assistante sociale, 1 coordinatrice de greffe, 1 ergothérapeute</b>
Cadres de Santé	<b>1</b>	
ASH	<b>1</b>	
ASD	<b>5</b>	
IDE	<b>12</b>	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...) Accueil multidisciplinaire en hopital de jour (assuré par un agent le matin)		
<b>Horaires de l'équipe Infirmière</b>		<b>Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)</b>
Matin :7h30-15h20 Soir :10h10-18h Jour :8h-15h50 Nuit :non Alternance jour/nuit :non		<b>Matin : 8h-15h20</b> <b>Journée : 7h30-14h50</b> <b>Soir : 10h10-17h30</b>
<b>Modalités d'encadrement :</b>		
Accueil fait par le cadre, avec présentation du service, du livret et des modalités de stage. Bilan de mi stage fait en fin de semaine par l'IDE référente. Evaluation de fin de stage par l'équipe et le cadre de santé.		
<b>Ressources mises à disposition :</b>		
<b>ressources mises à disposition :</b> cours, documents, textes réglementaires, chartes... indiquer où l'étudiant peut les trouver, éventuellement renvoyer à des annexes		
GED, intranet Projet en cours d'élaboration. Mise en place d'un questionnaire de santé publique protocoles		
<b>Informations pratiques :</b>		
<b>Informations pratiques :</b> Accès à l'établissement, repas, vestiaires, tenues... Repas pris au self ou sur place (salle de repos équipée de micro-onde et réfrigérateur) Vestiaire au sous-sol : SE MUNIR D'UN CADENAS et libéré et nettoyé à la fin du stage. Apporter vos propres tenues identifiées (ou badge avec : nom et statut)		

## FICHE 5

### Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI  NON

Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :

- Connaissance du risque infectieux – précautions standard (lavage des mains, utilisation des SHA...)
- Maitrise du tri des déchets
- Maitrise des conduites à tenir en cas d'AES
- Connaissances en anatomie et physiologie en rapport avec les spécialités présentes sur la *CliMA*
- Connaissances des pratiques transfusionnelles et administration des chimiothérapies, des produits dérivés du sang.
- Utilisation des VVC (PAC)



## **FICHE 6**

### **Situations cliniques prévalentes**

#### **Mission principale :**

---

Soins à visée : éducative X – préventive X - diagnostique X - curative X - palliative   
Précisez Hospitalisation pour  
bilan diagnostic ou  
administration thérapeutique  
dans le cadre de leur  
pathologie

#### **Caractéristiques essentielles de la population accueillie :**

---

Compte tenu des pathologies prises en charge :  
Population de tout âge présentant ou non des handicap et ou des pathologies chroniques et lourdes.

#### **Pathologies et/ou situations prévalentes :**

---

Prise charge de patients atteints de pathologies chroniques (insuffisance rénale, maladie auto immune, maladies de système, transplantés)  
Education thérapeutique

#### **Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques :**

#### **Parcours de soins:**

---

Accueil-hôpital de jour-  
consultations  
Services prestataires  
(échographie, salles  
techniques...)  
Organisation de la sortie du  
patient

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage</b>
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	<b>X</b>	
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	<b>X</b>	
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	<b>x</b>	<i>(suivi des patients chroniques)</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	<b>x</b>	<i>En collaboration avec l'ASD</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	<b>X</b>	<i>Personne désorientée , malvoyante, mobilité réduite...</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	<b>x</b>	
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	<b>x</b>	<i>Identifier les situations à risques</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	<b>x</b>	

## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité		
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	<b>X</b>	<i>Savoir prioriser les soins en fonction du planning du patient</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	<b>X</b>	
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	<b>X</b>	<i>adaptabilité</i>
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	<b>X</b>	
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	<b>X</b>	<i>Accompagner + information sur le déroulé des différents examens.</i>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	<b>X</b>	
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	<b>X</b>	<i>Connaitre la procédure « urgence vitale »</i>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et		
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 3: Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	<b>x</b>	
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	<b>x</b>	
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	<b>x</b>	
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	<b>x</b>	<i>Procédure de sécurisation des personnes désorientées ou a risque de chute.</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique		
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	<b>x</b>	<i>Prise en charge du patient diabétique</i>

## FICHE 7 Acquisition

### COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	<b>x</b>	
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	<b>x</b>	
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	<b>x</b>	
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	<b>x</b>	
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	<b>x</b>	<i>Utilisation du kalinox</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	<b>x</b>	<i>En collaboration avec l'Idc d'éducation thérapeutique</i>
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques		

<p><b>8.</b> Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne</p>		
<p><b>9.</b> Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique</p>	<b>X</b>	<b><i>Petite chirurgie dermatologique, biopsies osseuses, infiltrations sous ampli ou echo</i></b>
<p><b>10.</b> Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique</p>		
<p><b>11.</b> Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées</p>	<b>X</b>	<b><i>Risque liés à la chirurgie / anticoagulants</i></b>
<p><b>12.</b> Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et :ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...</p>	<b>X</b>	

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 5: Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	<b>x</b>	
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	<b>x</b>	<i>Education thérapeutique individuelle ou en groupe</i>
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	<b>x</b>	<i>Vérification de la présence de consentements éclairés avant envoi des prélèvements</i>
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	<b>x</b>	<i>Suivi des greffés , insuffisants rénaux</i>
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	<b>x</b>	<i>Education thérapeutique individuelle ou en groupe (en lien avec le personnel de consultation)</i>
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	<b>x</b>	<i>En collaboration avec les IDE d'éducation thérapeutique en lien avec le personnel de consultation)</i>
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 6: Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins**

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	<b>X</b>	<i>Accueil et orientation</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	<b>X</b>	<i>(priorisation des urgences en collaboration avec l'équipe)</i>
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	<b>X</b>	
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	<b>X</b>	
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	<b>X</b>	<i>Port du bracelet...</i>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité		
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	<b>X</b>	



## FICHE 7

### Acquisition des 10 compétences

#### COMPETENCE 7 Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle:

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	<b>X</b>	<i>Définir des objectifs de stage et en évaluer l'atteinte</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels		
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	<b>X</b>	
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	<b>X</b>	
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	<b>X</b>	
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	<b>X</b>	<i>Gestion du matériel d'urgence, et du matériel utilisé quotidiennement lors des soins. Matérovigilance</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	<b>X</b>	<i>Auto évaluation + capacité a réajuster au regard du bilan de mi stage</i>

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 8: Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	<b>X</b>	<i>Utilisation des bases documentaires et sollicitation des autres professionnels</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	<b>X</b>	
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	<b>X</b>	<i>Utilisation des bases documentaires.</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	<b>X</b>	
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre	<b>X</b>	<i>Connaissance des différentes pathologies rencontrées</i>
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	<b>X</b>	

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
<b>1.</b> Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	<b>X</b>	<i>Identification des différents professionnel (assistante sociale, psychologue, diététicienne..)</i>
<b>2.</b> Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	<b>X</b>	<i>Je ne sais pas faire : j'appelle l'IDE ou ASD</i>
<b>3.</b> Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	<b>X</b>	
<b>4.</b> Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	<b>X</b>	
<b>5.</b> Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	<b>X</b>	
<b>6.</b> Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	<b>X</b>	<i>Transmissions ciblées et fiches de liaison</i>
<b>7.</b> Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes		
<b>8.</b> Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral		

**FICHE 7**  
**Acquisition des 10 compétences**

**COMPETENCE 10: Informer, former des professionnels et des personnes en formation**

<b>ELEMENTS DE LA COMPETENCE</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>EXEMPLE</b>
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

**FICHE 8****LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS***Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service*

<b>Actes, activités et techniques de soins</b>	<b>Cocher si réalisable dans le service</b>	<b>Précision si nécessaire</b>
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	X	
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		
Injections parentérales avec calcul de dosage	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	
Pansements complexes, drainages	X	
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire	X	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence	X	
Préparation de la sortie d'un patient	X	
Techniques de médiations thérapeutiques	X	
Utilisation de seringues auto pulsées	X	Ou pompes volumétriques
Pose et surveillance de sonde gastrique		
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	

Soins de trachéotomie, aspiration bronchique		
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	X	Et médicaments dérivés du sang
Injections dans les chambres implantables	X	chimiothérapies
<b>Autres :</b>		
Saignées	X	
Rinçure de chambre implantable	X	
Utilisation des logiciels informatiques	X	Cristalnet, DRDV...
Utilisation d'Opium (prescription)	X	
Circuit du médicament	X	T2A. Chimio...armoire à pharmacie
Prise en charge du traitement personnel du patient	X	
Education thérapeutique	X	
Préparation administrative avant examen	X	Bracelets, dossier
Règles de confidentialité + respect de l'intimité	X	
Sensibilisation à la déclaration des évènements indésirables (ennov)	X	
Sensibilisation à l'identitovigilance	X	
Identification du parcours patient (de sa prise de rendez-vous jusqu'à sa sortie d'HdJ). Notion de droit Sécurité sociale, CMU, payant... Notion du parcours dossier patient.	X	A rendre sous forme de document écrit en fin de stage. Pourra servir lors de l'évaluation finale.
Evaluation des couts de prise en charge directs et indirects (travail de santé publique)+cotation de l'activité médicale et para médicale	X	A rendre sous forme de document écrit en fin de stage (maquette à compléter). Pourra servir lors de l'évaluation finale.

**FICHE 9**  
**ANNEXES**

**FICHE 5**

**Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage**

**Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage**

**OUI**                       **NON**

**Si oui, précisez en déclinant en fonction de l'année si vous le souhaitez :**

Quelques exemples de ce qui peut être demandé :

*Dès le semestre 1 :*

Toute connaissance en anatomie physiologie : par exemple, pour un stage en cardiologie, connaître le schéma de la petite et de la grande circulation

Gériatrie : connaissances sur les personnes âgées (sociologie, psychologie, anthropologie°)

*A partir du semestre 2 :*

Connaître les précautions standard de prévention du risque infectieux

*A partir du semestre 3 :*

Toute connaissance sur les familles thérapeutiques (antibiotiques, antalgiques, anti-inflammatoires...)

*A partir du semestre 4 :*

Remobiliser les connaissances théoriques et pratiques sur la surveillance clinique post-opératoire standard

Connaître la législation concernant l'administration des produits sanguins labiles.

## FICHE 9 ANNEXES

## FICHE 6 Situations cliniques prévalentes

### Mission principale :

---

Soins à visée : éducative  - préventive  - diagnostique  - curative  - palliative   
Précisez :

### Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

---

### Pathologies et/ou situations prévalentes : *quelques exemples*

---

Prévention du risque de chute chez les personnes âgées  
Surveillance de patients à risque de défaillance des fonctions vitales  
Prévention du risque de luxation après prothèse  
Prise en charge de personnes atteintes de syndrome dépressif : prévention du risque de suicide  
Education de patients diabétiques, sous anticoagulants...  
Accompagnement de patients en fin de vie

### Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques : *quelques exemples*

---

Bonnes pratiques de contention  
Procédure de gestion du chariot d'urgence  
Protocole de mobilisation des patients opérés de prothèse par voie postérieure, antérieure...  
Recommandations de l'HAS sur la prise en charge des syndromes dépressifs, la prévention du risque suicidaire  
Guide HCL « droits des malades en fin de vie »  
Procédure d'évaluation de l'acquisition de la connaissance du traitement anticoagulant...

### Parcours de soins:

---

**Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins**



**TRAVAIL DE SANTE PULIQUE**

Les objectifs de cette recherche sont de connaître le fonctionnement de l'organisation hospitalière en vue de comprendre :

- le rôle de chaque partenaire de soins
- sa contribution à la qualité de la prise en charges des patients
- l'intégration de chaque unité fonctionnelle dans un ensemble organisé
- repérer les moyens utilisés pour la communication entre « l'unité satellite » visitée et l'unité de soins où vous êtes en stage

Une présentation écrite de ce travail vous sera demandée en fin de stage.

Ne pas hésiter à solliciter les cadres de santé de l'unité, de l'accueil administratif, du bloc opératoire, des secrétaires, les IDE, les ASD et les assistantes sociales.

**1) ECONOMIE DE LA SANTE**

Vous devez dans cette étude :

- décrire sommairement le contexte : lieu, spécificité de l'unité, principales pathologies et prises en charge rencontrées,
- décrire ce que sont les maladies cardio-vasculaires, les données importantes (mortalité, morbidité, facteurs de risque, coût...).

**2) EVALUER LE COUT DIRECT ET INDIRECT DE LA PRISE EN CHARGE DE LA PATHOLOGIE**

Coût direct :

- prix de la journée d'hospitalisation (médecine, chirurgie, réanimation...),
- prix des consultations, des AMI,

## FICHE 9 ANNEXES

- prix du matériel consommable destiné au patient : produit non médicamenteux, matériel à usage unique, set à pansement, compresses...
- prix des principaux examens d'exploration fonctionnelle,
- frais de transport du domicile au lieu de soins (hôpital, service ambulatoire).

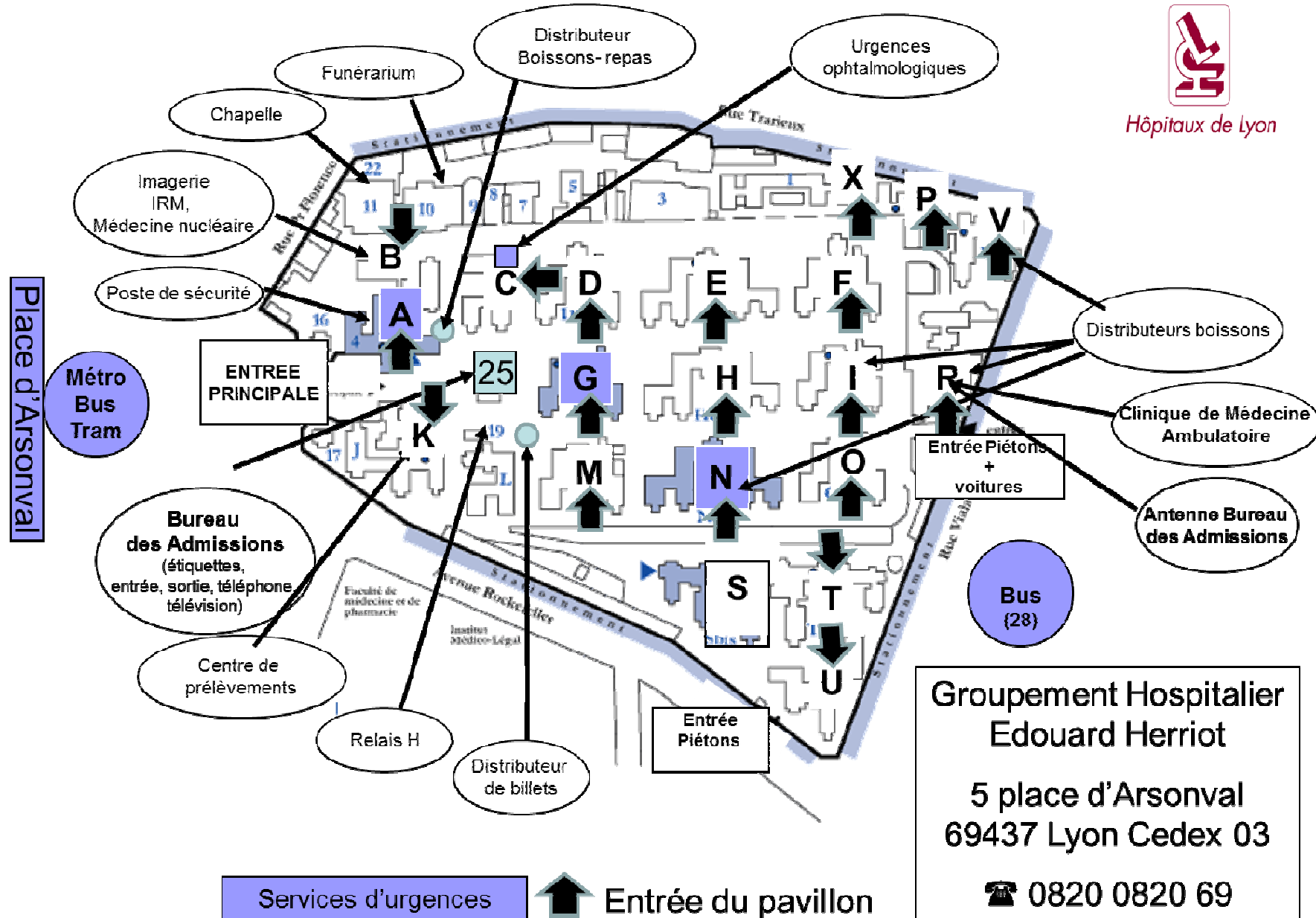
### Coût indirect :

- coût des suites de soins secondaires à l'hospitalisation : soins ambulatoires réalisés par du personnel soignant, IDE libérale, kiné, ergothérapeutes, services d'aide à domicile portage des repas, auxiliaire de vie, télésurveillance,
- coût des soins de réadaptation fonctionnelle, centre de convalescence,
- moyens préventifs humains et matériels mis en place dans l'unité de soin, le service pour prévenir la récurrence, poste IDE en éducation à la santé, brochures, plaquettes éducatives...

**FICHE 9**  
**ANNEXES**



Hôpitaux de Lyon



**Groupement Hospitalier  
Edouard Herriot**  
5 place d'Arsonval  
69437 Lyon Cedex 03  
☎ 0820 0820 69

Services d'urgences ↑ Entrée du pavillon